



## **10 000 BACS FINANCES PAR LE PROGRAMME DE RECUPERATION HORS FOYER DE ÉCO ENTREPRISES QUEBEC !**

**Lévis, le 28 avril 2015** –Messieurs Guy Dumoulin, conseiller municipal de la Ville de Lévis et Jean-Luc Plante, vice-président, Optimisation chez Éco Entreprises Québec (ÉEQ) étaient réunis au parc de l'Anse Benson de Lévis pour souligner l'installation du dix-millième équipement de récupération dans le cadre d'un programme d'aide financière pour les municipalités de Éco Entreprises Québec.

C'est la Ville de Lévis qui a eu l'honneur de déposer le projet qui prévoyait ce dix-millième bac.

« En 2008, Lévis a été la première grande ville du Québec à obtenir une aide financière dans le cadre du programme de récupération hors foyer. À l'époque, cela nous a permis d'acheter et d'installer 88 contenants de récupération pour nos aires municipales extérieures. Cette initiative nous a aussi donné l'idée de concevoir un couvercle adapté aux contenants déjà utilisés dans nos parcs, ce qui répondait mieux à nos besoins. Nous sommes fiers de dire que nous comptons maintenant 461 équipements de récupération dans nos lieux publics qui permettent à nos citoyens de recycler non seulement à la maison, mais en tout temps quand ils sortent de chez eux », a mentionné M. Guy Dumoulin.

Dans le cadre de ce programme exceptionnel, à ce jour, 4,7 millions de dollars ont été distribués à plus de 50% des municipalités de toutes les régions du Québec qui ont ainsi pu installer 10 300 équipements de récupération dans leurs lieux publics.

« Le programme ne vise rien de moins que l'implantation du meilleur réseau de récupération hors foyer en Amérique du Nord! », a ajouté M. Jean-Luc Plante.

Rappelons que le programme de récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales bénéficie d'une enveloppe de 8 millions de dollars, financée à parts égales par des contributions volontaires de EEQ et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, par l'intermédiaire du Fonds vert.

Éco Entreprises Québec est un organisme privé sans but lucratif qui représente les entreprises qui contribuent au régime de compensation des services municipaux de collecte sélective.



***De gauche à droite :***

***De Éco Entreprises Québec : M. Jean-Luc Plante, vice-président, Optimisation. De la Ville de Lévis : MM. Guy Dumoulin et Pierre Lainesse, conseillers municipaux et respectivement président et membre de la Commission de consultation de l'environnement et M<sup>me</sup> Doris Dumas, coordonnatrice, Service des matières résiduelles.***

Pour plus d'information :

Sophie Bergeron, chargée de projets  
Programme de récupération hors foyer  
Éco Entreprises Québec  
514 987-1491, poste 257  
sophie.bergeron@programmehorsfoyer.ca  
[www.programmehorsfoyer.ca](http://www.programmehorsfoyer.ca)